

Brigitte GAUVIN

## MERS, FLEUVES ET POISSONS AUX PIEDS DE CHARLES IX : L'*AQUITANIA* D'ÉTIENNE DE CRUSEAU

### INTRODUCTION

À l'issue de la première guerre de religion qui vient de s'achever par la fragile paix d'Amboise, Catherine de Médicis tente de restaurer l'autorité royale et de fédérer le pays autour du jeune roi, âgé de quatorze ans, et elle décide de faire avec lui un tour de France qui permettra à Charles IX de découvrir son royaume et aux sujets du royaume de France de connaître leur souverain. Ce long voyage mit sur les routes une cour comptant de dix à quinze mille personnes et autant de chevaux autour de Catherine de Médicis et de ses enfants. Il dura presque deux ans et demi, du 24 janvier 1564 au 1<sup>er</sup> mai 1566<sup>1</sup>.

Le séjour en Aquitaine, région stratégique aux yeux de la régente, dura quatre mois et l'entrée du jeune roi à Bordeaux fut l'un des moments forts de cette partie du voyage. Elle se déroula le 9 avril 1565. Comme dans toute entrée royale, la cérémonie, placée sous le signe de la mer et des fleuves, fut magnifique et accompagnée de nombreux compliments et poèmes. Parmi ceux-ci figure *Aquitania*, un long poème de cent-soixante-quatre vers rédigé par le très jeune Étienne de Cruseau, futur conseiller puis président au Parlement de Bordeaux de 1586 à 1616, passé à la postérité pour sa *Chronique* des années 1588 à 1616 et âgé alors d'une vingtaine d'années. *Aquitania*, qui constitue en premier lieu un appel aux rivières et aux fleuves à rejoindre la ville dans sa soumission à Charles IX, est aussi un vibrant hommage à l'Aquitaine et à ses richesses. Après avoir exposé pour commencer quelques éléments de contextualisation nécessaires pour saisir les différents enjeux d'*Aquitania*, nous nous attacherons à montrer en quoi le poème obéit aux règles du genre en exprimant la soumission de la ville au jeune roi ; puis nous aborderons pour finir ce qui constitue le cœur du poème : la célébration de la région d'Aquitaine, terre placée par Étienne de Cruseau sous le signe des eaux.

### ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

#### *La situation politique*

Le séjour en Aquitaine de Charles IX et de sa cour dura quatre mois. Après la Champagne, la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence et le Languedoc, la cour arrive en Guyenne où elle séjourne du 21 mars au 13 août 1565. Ses résidences successives

<sup>1</sup> Nous possédons sur ce voyage un précieux document de première main avec l'ouvrage d'Abel Jouan, *Recueil et discours du voyage du Roy Charles IX* (Paris, Jean Bonfons, 1566) ou dans l'ouvrage de V. E. Graham et W. McAllister Johnson, *The Royal Tour of France by Charles IX and Catherine de' Medici. Festivals and Entries, 1564-1566*, Toronto, University of Toronto Press, 1979 ; il est alors accompagné d'autres textes et documents. Pour une étude, voir J. Boutier, A. Dewerpe, D. Nordman, *Un Tour de France royal. Le Voyage de Charles IX (1564-1566)*, Paris, Aubier, 1984.

furent Moissac, Valence, Bordeaux, Castres, Dax, Bayonne et Saint-Jean-de-Luz. Catherine de Médicis avait fixé plusieurs objectifs à ce séjour. D'une part la proximité de l'Aquitaine avec l'Espagne donna à Catherine de Médicis l'occasion de traiter avec Philippe II d'Espagne, qui avait épousé Élisabeth, fille de Catherine et sœur de Charles IX, et dont la reine espérait se concilier le soutien si de nouveaux troubles religieux éclataient en France. Philippe d'Espagne ne vint pas en personne mais envoya son épouse, ce qui permit à Catherine de revoir sa fille et aux princes de retrouver leur sœur. D'autre part, le roi Henri II, époux de Catherine, avait dû faire face à de nombreux soulèvements dans les provinces de France suite à la mise en œuvre d'une augmentation des impôts décrétée par François I<sup>er</sup> à la fin de son règne, notamment une tentative d'uniformisation de la gabelle et la création du taillon. En Aquitaine, dont le nord, bordant la Saintonge, est terre de marais salants, l'arrestation de quelques paysans accusés de contrebande de sel provoqua en 1548 une insurrection connue sous le nom de jacquerie des Pitauds. Les révoltés, menés par Antoine Bouchard, triomphèrent de la cavalerie royale et s'emparèrent de Saintes et de Cognac où les gabelous furent pourchassés et exécutés sans pitié. Le peuple de Bordeaux ouvrit les portes de la ville aux insurgés : vingt gabelous y furent massacrés ainsi que le gouverneur de Guyenne, Tristan de Monneins. Alerté, Henri II confia la répression de la révolte au connétable Anne de Montmorency et celui-ci l'accomplit sans état d'âme. La cité perdit ses privilèges, ses armes et vit son parlement suspendu. Elle dut verser une amende de deux cents livres et cent-quarante personnes furent condamnées à mort à Bordeaux, un millier en Guyenne. Si Henri II prononça une amnistie en 1549, la mémoire de cet épisode restait vive à Bordeaux<sup>2</sup>. Enfin, ce tour de France intervenait après la première guerre de religion (1562-1563). Catherine de Médicis était très consciente de la fragilité du pouvoir royal, incarné par elle-même et le jeune Charles, et du risque d'embrasement fourni par le motif religieux malgré la paix d'Amboise signée en mars 1563. La Guyenne avait été un des trois principaux foyers de guerre et, si Bordeaux était restée catholique, la régente ne jugeait pas inutile de consacrer du temps à cette province.

#### *L'entrée royale à Bordeaux*

Dans ce contexte tendu, le séjour du jeune roi à Bordeaux fut un succès et, comme partout en France, il fut accueilli favorablement par les catholiques comme par les protestants. Chaque ville honorait du mieux qu'elle pouvait le jeune souverain et les entrées solennelles se succédaient dans un assaut de magnificence. Les préparatifs de celle de Bordeaux amenèrent le roi à séjourner quelques jours au château de Thouars, dans les environs immédiats de la ville<sup>3</sup>, le temps que tout soit bien au point. On est assez bien renseigné sur cette cérémonie grâce à plusieurs textes qui permettent de mieux comprendre les thématiques développées par Cruseau<sup>4</sup>. Le roi et sa famille arrivèrent à Bordeaux par

2 Brice Evain, « La révolte des Pitauds de 1548 : une résistance à l'État monarchique ? », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2023/1 (n°37), p. 131-142 ; Tatiana Baranova, « Le discours anti-tyrannique dans la France d'Henri II : un des sens multiples du Pasquille sur la rébellion de Bordeaux et la conduite du connétable (1548) », *Histoire, économie et société*, 2002, 21<sup>e</sup> année, n°4, p. 479-500.

3 Situé dans l'actuelle commune de Talence.

4 Nous possédons un texte en français et en prose de Thomas Richard, intitulé *L'entrée du roi à Bordeaux, avecques les carmes Latins qui lui ont esté présentez, et au chancelier*, publié en 1565 et réédité par Ph. Tamizey de Larroque. Nous disposons aussi du long poème *Prosphonematicon, sive de Aduentu Christianissimi regis*

voie fluviale, sur deux bateaux surmontés de grandes « maisons » parées des couleurs du roi et de sa devise et escortés de sept galions. Il accosta près du château Trompette et fut salué par un tir des canons de la flotte réunie dans le port de la Lune. Une galerie avait été aménagée en ce lieu pour que le roi puisse écouter les harangues et assister commodément aux cérémonies. Il y eut d'abord un défilé qui dura quatre heures où se succédèrent le clergé, les armées, les présidents et conseillers, les enfants, certains à cheval criant « vive le roi », d'autres à pied, en armes, puis toute sorte de troupes de gens d'armes, précédant douze groupes de prisonniers issus de douze nations étrangères, dont chacune présenta une harangue au roi en sa langue. À l'issue de ce défilé, le roi se rendit à pied à la porte du Chapeau Rouge où il prit la rue du même nom puis la rue Sainte-Catherine jusqu'à la porte de Médoc, avant de gagner l'Archevêché, près de la cathédrale Saint-André, où il résidait. Les rues qu'il empruntait étaient pavisées à ses couleurs et ornées de devises. À la porte du Chapeau Rouge se trouvait un Neptune sortant de la mer pour remettre son trident au roi Charles IX en signe d'allégeance. À côté figuraient plusieurs courts poèmes en latin exprimant la soumission de la mer et de la terre d'Aquitaine. Sous la voûte, un vieillard figurant le Génie de la cité présentait lui aussi un court poème exprimant le rajeunissement qu'allait lui apporter la présence royale. Puis plusieurs hommes incarnant des rivières, notamment la Garonne et la Dordogne, vinrent accompagner le roi, eux aussi porteurs de courts poèmes. Enfin, à la porte de Médoc, une jeune fille représentant Thétis, installée dans une conque, remit au roi les clés de la ville, le tout sur fond de tirs de canon venant des navires.

La seconde partie du spectacle d'entrée est donc totalement liée à l'élément aquatique, qu'il soit marin, avec Neptune et Thétis, ou fluvial, avec les allégories des fleuves et rivières d'Aquitaine. Elle présente Bordeaux comme une ville que baigne de tous côtés l'élément liquide<sup>5</sup>, et devant Charles IX ce sont les mers et les rivières aussi bien que la ville qui font soumission. Comme le *Prosphonematicon* de Maurice de Marcis, le poème d'Étienne de Cruseau, dont on ne sait à quel moment de la journée il fut lu au roi, s'inscrit dans cette thématique qu'il développe amplement. Il est clairement indissociable de la parade et forme le pendant littéraire du spectacle donné dans les rues de Bordeaux en hommage au roi<sup>6</sup>.

#### *Un patronage illustre*

Mais on ne doit pas non plus oublier un autre élément de contextualisation, non pas historique mais littéraire : le lien avec Ausone. Si le poète bordelais a chanté sa patrie et ses monuments, le poème pour lequel il est resté le plus célèbre est son éloge de la Moselle. En

*Caroli IX in suam urbem Burdigalam* de Maurice de Marcis, rédigé à cette occasion et qui embrasse les mêmes thématiques. Enfin nous avons un cantique en français de Martin Thomas, chanté pendant la cérémonie, cité par Paul Courteault dans *Geoffroy de Mahyn, magistrat et humaniste bordelais*, Paris, Champion, 1907. Sur les cérémonies qui ont accompagné ce tour de France, voir V. E. Graham et W. McAllister Johnson, *The Royal Tour*, p. 147-389.

<sup>5</sup> Maurice de Marcis va jusqu'à montrer Bordeaux enserrée d'une part par l'Eau Bourde (*Burda*), de l'autre par la Jalle (*Gala*), créant ainsi une étymologie aquatique pour la ville : *Burda hinc, Gala cingit et illinc* (*Prosphonematicon*, v. 143).

<sup>6</sup> L'entrée royale de Toulouse offrit un spectacle très proche, centré sur la Garonne et mettant en scène les mêmes divinités marines et allégories aquatiques (V. E. Graham et W. McAllister Johnson, *The Royal Tour*, p. 248-250).

chantant les fleuves du bassin aquitain, c'est-à-dire en s'attaquant au même thème, Cruseau se fait l'émule de son prédécesseur. Il explicite d'ailleurs lui-même le lien en qualifiant d'ausoniens les monuments de la ville<sup>7</sup> et, lorsqu'il compare les fleuves, Cruseau semble reconnaître l'infériorité de son inspiration par rapport à Ausone : ne dit-il pas de la Garonne qu'elle est supérieure au Rhône, au Pactole et au Tâge, mais inférieure à la seule Moselle ? Cependant, au-delà de ces quelques manifestations de respect, son ambition de poète est bien présente, et clairement affirmée. Certes son poème est beaucoup plus court que le poème d'Ausone, ce qui s'explique par les circonstances : Cruseau ne pouvait pas s'étendre autant dans le contexte de récitation orale qui était le sien car, comme on l'a vu, il n'était pas le seul à parler ; le défilé avait déjà duré quatre heures, la déambulation dans la ville sans doute deux heures au moins, et le roi, âgé de quatorze ans, pouvait à l'occasion faire preuve d'un peu d'impatience. En revanche, Cruseau a l'avantage sur Ausone de chanter un fleuve de leur patrie commune, ce qui n'est pas négligeable, et moins encore dans le contexte d'une cérémonie bordelaise. Par ailleurs, *Aquitania* l'emporte par la technicité, et les choix métriques sont peut-être envisagés comme un moyen pour Cruseau d'affirmer sa supériorité : là où Ausone pratique essentiellement l'hexamètre (et c'est le choix qu'il fait pour la *Moselle*), le chantre de l'Aquitaine fait le choix beaucoup plus difficile de suivre Horace et compose son éloge en strophes alcaïques<sup>8</sup>. Le schéma de cette strophe, qui n'offre aucune possibilité de variation, demandait une véritable maîtrise de la langue latine, d'autant plus que Cruseau ne se permet que peu d'écarts<sup>9</sup>. Enfin, Cruseau émaille son texte de références aux poètes latins, Ausone lui-même, nous y reviendrons, Ovide, Catulle et, surtout, Virgile.

*Les éditions du texte d'Étienne de Cruseau*

Il existe du texte une première édition intitulée *Ode Stephani Cruselli Burdigalensis sub aduentum Caroli ix Regis semper Augusti in suam Urbem Burdigalam*. L'ouvrage, sans mention d'éditeur, est daté d'avril 1564 à Bordeaux : est-ce une erreur de typographie pour avril 1565, soit la date même où le poème a été prononcé, ou le poème aurait-il été écrit un an à l'avance (et dans ce cas le spectacle se serait inspiré de lui) ? Cela semble peu probable et la notice de la BnF date l'ouvrage de 1565 sans même mentionner la date de 1564. Dans ce petit opuscule, le texte de Cruseau est le seul présent. La disposition fait apparaître les strophes. La page de titre indique que le texte est dédié à Michel de L'Hospital. Le poème lui-même est précédé de la mention *Ode* et de son titre *Aquitania*. Aucune autre information ne figure dans le volume<sup>10</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Ph. Tamizey de Larroque publia de nouveau ce poème afin qu'il ne tombât pas dans l'oubli. Il suggère que l'auteur *Stephanus Crusellus* est sans doute la même personne qu'Étienne de Cruseau, avocat au parlement de Bordeaux, auteur d'une célèbre *Chronique*. La page de titre du poème porte les mêmes indications que celle de la publication

7 *Aras / Ansonias* (v. 19-20).

8 J.-L. Charlet, « Les mètres sapphiques et alcaïques de l'Antiquité à la période humaniste », *Faventia* 29, 1-2, 2007, p. 133-155.

9 On trouve par exemple quelques cas de synaphie entre les strophes, alors qu'elle est théoriquement proscrite. Nous remercions notre collègue Antoine Foucher pour son aide précieuse concernant la métrique.

10 Le volume aurait été imprimé chez la Veuve Morpain, comme le *Cantique* de Marin Thomas (V. E. Graham et W. McAllister Johnson, *The Royal Tour*, p. 280).

déjà mentionnée, avec les mêmes abréviations, mais la date indiquée est 1565. Il n'y a pas non plus d'éditeur, et l'adresse typographique, qui se limite donc au nom de la ville, est toujours Bordeaux. Le poème est disposé en continu, sans aucun interligne ni retrait indiquant les strophes. Il y a peu de différences avec le texte de la première publication : si Tamizey procède à deux corrections utiles, il ajoute cependant trois fautes<sup>11</sup>. Par ailleurs plusieurs termes, donnés à la fois par la *princeps* et par Tamizey doivent être corrigés<sup>12</sup>. Tamizey de Larroque associe l'ode de Cruseau à un texte en prose et en français intitulé *L'entrée du roi à Bordeaux, avecques les carmes Latins qui lui ont esté présentez, et au chancelier*. Celui-ci fut imprimé en juin 1565 à Paris par un certain Thomas Richard, qui est aussi l'auteur du texte et assure avoir écrit d'après le récit d'un témoin direct. Il décrit l'ensemble de la cérémonie et fournit un certain nombre des courts poèmes latins composés pour la circonstance.

#### UNE DECLARATION D'ALLEGANCE

##### *L'éloge de Charles IX*

Comme toute la cérémonie, le but affiché du poème de Cruseau est de signifier l'allégeance de l'Aquitaine au jeune roi. Cruseau s'acquitte de cette tâche d'une manière classique. Le très jeune âge du roi ne permet guère de célébrer ses exploits réels, mais le poète est là pour lui en attribuer. Il souligne d'abord le statut de Charles, élevé à tous égards : il est *maximus rex* (v. 13-14), *potens* (v. 55), et fils d'un *optimus pater* (v. 21) ; plus encore, son prestige est immense (v. 55), il défile sur un char d'or (v. 37) et possède le *numen* des dieux (v. 49) ; il est d'ailleurs plus grand et plus puissant que certains d'entre eux comme Neptune (v. 157). Cette proximité avec le divin est d'ailleurs soulignée à plusieurs reprises : d'une part, la simple présence du roi constitue un présage favorable pour les terres qu'il honore de sa visite (v. 34, *albo lapillo* ; v. 159, *omine secundo*) ; de l'autre, les dieux l'aiment et le protègent (v. 13-14 et 34-35) ; enfin, et surtout, les divinités le craignent et se soumettent d'emblée à son autorité depuis les plus petites, les nymphes des fleuves (v. 48-49) et de la mer (v. 74-75) ainsi que les Néréides (v. 75-76), jusqu'aux plus grandes : Éole, plein d'une crainte révérencieuse, a enfermé ses vents pour ne pas perturber l'entrée de Charles dans la ville (v. 52-56) et Neptune, qui redoute lui aussi la puissance du roi de France (v. 159), lui a remis son trident en signe de soumission (v. 51-52). Même les monstres marins, réels (l'orque) ou imaginaires (la *pistrix*) sont saisis d'effroi et se joignent à Neptune pour se placer sous l'autorité de Charles (v. 159-160).

11 Fautes corrigées par Ph. Tamizey de Larroque par rapport à l'édition *princeps* : v. 33 : *laetaris* 1565, à juste titre corrigé en *laetis* ; v. 143 : *cantesque* 1565, à juste titre corrigé en *cautesque*. Erreurs ajoutées par Tamizey : v. 53 : *fraenis* 1565, mais *firoenis* erroné chez Tamizey ; v. 112 : *lampetra* 1565, mais *lampetta* erroné chez Tamizey ; v. 125 : Tamizey omet la majuscule à *Insula*, qui désigne la rivière de l'Isle.

12 Au vers 125, le nom de la ville de Périgueux est écrit *Petrarchum*. Si ce nom donne à Cruseau la fin de vers dont il a besoin (brève-longue-brève), il a cependant plus à voir avec le poète italien qu'avec la ville de Périgueux dont la forme attendue ici serait le génitif *Petrocoriorum*, voire *Petracriorum*. Nous ne pouvons rien proposer qui convienne ici. Au vers 129, il faut remplacer *flauiconus* par *flauicomus*, « aux cheveux blonds » ; au v. 147, en nous appuyant sur Ausone, nous proposons *mensarum* et non *mensuram*. Au vers 149, on attendrait *Carantonus*, la Charente ; Cruseau élide le -a- bref pour obtenir la forme *Crantonus*, qui lui donne la combinaison longue-brève-longue attendue à la fin du premier vers de la strophe alcaïque, mais qu'on ne trouve pas ailleurs. Nous donnons en annexe le texte que nous avons établi.

Mais Cruseau n'exalte pas seulement le haut statut de Charles, qui permet tous les espoirs : il souligne aussi ses liens avec la ville qu'il visite. D'une part, il lui prête la capacité de mettre fin aux guerres de religion qui ont ensanglanté l'Aquitaine en évoquant la belle image des eaux rougies de sang retrouvant une limpidité azurée (v. 69-72) ; de l'autre, il affiche la soumission de la ville envers le jeune roi et les préparatifs de la cérémonie (v. 35-37 et 38-41), et, réciproquement, l'affection de Charles pour Bordeaux et les Bordelais : Cruseau le montre d'abord parcourant la ville puis en admirant les beautés (v. 17-28), puis recourt à une double image au fort pouvoir émotionnel, celle de la lionne sous un abri rocheux protégeant ses petits, qu'il emprunte à Catulle<sup>13</sup>, et celle de l'enfant allaité par sa mère (v. 29-31), peut-être prise à Virgile<sup>14</sup>. Il n'en reste pas moins que l'ensemble reste assez académique, ce qui est inévitable vu le contexte politique et l'âge du roi, et la composition du poème confirme cette impression.

*Les limites du panégyrique*

Si l'on regarde l'organisation du texte, très travaillée par Cruseau comme le montrent notamment les jeux de composition circulaire, on peut penser que l'objectif du poète ne se limite pas à chanter les louanges du jeune Charles.

Tout d'abord, une constatation s'impose : si, en effet, Charles est évoqué presque à chaque vers des strophes 4 à 18, il disparaît ensuite complètement pour ne réapparaître, brièvement, qu'à la strophe 40. Ce simple constat suffit déjà à montrer que le panégyrique n'est pas l'unique objectif de Cruseau. Il montre aussi un premier niveau de construction : la première partie est consacrée au jeune roi et à son éloge, la deuxième à un tout autre sujet : l'Aquitaine.

Ensuite, Cruseau élabore un jeu énonciatif complexe. Il insère son discours dans le cadre d'une fiction mythologique créée autour du dieu Mercure qui intervient dans les strophes 1, 2 et 41. Dans les deux premières strophes, Cruseau reprend le mythe de l'Aurore quittant le lit de son vieil époux, Tithon, pour monter sur son char et amener le jour. Dans une habile *variatio*, Cruseau fait intervenir Mercure qui, pressé de venir donner ses ordres au poète, accélère les préparatifs du char de l'Aurore puis, cette tâche accomplie, une fois le jour levé, descend sur terre pour s'adresser au poète : de ce fait, à partir de la troisième strophe, le poème de Cruseau est en réalité constitué des paroles de Mercure. Celles-ci prennent fin à la strophe 40. À la strophe 41, le poète voit Mercure s'envoler et accepte la mission d'écriture dont le dieu l'a chargé. Ces trois strophes donnent à l'œuvre de Cruseau une couleur très antiquisante : le fait d'encadrer son poème par la venue d'une divinité au début et son départ à la fin rappelle les *Amours* d'Ovide que Cupidon et les muses visitent soit pour l'encourager à composer des élégies, soit pour l'inciter à abandonner ces amusements de jeunesse pour exercer son talent dans un genre plus élevé<sup>15</sup>. La description de l'envol de Mercure évoque des scènes de l'*Énéide*, soit le moment où le dieu quitte Carthage après avoir rappelé Énée à sa mission, soit l'envol du Sommeil après la mort de Palinure<sup>16</sup>.

13 Catulle, 64, 154.

14 Virgile, *Bucoliques*, 4, 60-61.

15 Ovide, *Amours*, 1, 1 ; 3, 1 ; 15.

16 Virgile, *Énéide*, 4, 276-278 ; 5, 861.

À l'intérieur de ce cadre, qui offre un premier cas de circularité, on trouve deux grandes parties. La première partie (str. 3-19) est construite en deux temps, avec à chaque fois un recours à la circularité chère aux poètes latins. Elle commence par une description de l'entrée de Charles IX dans Bordeaux (str. 4-10), construite de manière circulaire puisque les strophes 4 et 9-10 qui décrivent Charles et son cortège encadrent la description des principaux monuments bordelais (str. 5-7). Puis, à partir de la strophe 11 s'ouvre une deuxième sous-partie qui apporte un élargissement de la perspective. La strophe 11 constitue une transition très abrupte du domaine strictement urbain vers le domaine plus large de la région et des éléments naturels par les termes *cetera mittam* et l'apparition du mot *Aquitania*. On quitte le cortège triomphal organisé par les hommes dans les rues de Bordeaux pour passer à celui que vont former les éléments autour de Charles : arrivent alors le ciel et les astres, les vents, mais surtout l'élément aquatique, la mer d'abord, puis les fleuves, invités à la rejoindre et à se soumettre à la puissance du roi. Cet élargissement est lui aussi construit selon une structure circulaire qui met en valeur l'élément aquatique : les strophes 10-11-12 sont consacrées aux eaux, fluviales et marines, de même que les strophes 16-17-18 ; au centre, dans les strophes 13-14-15, est évoqué le domaine de l'air avec les vents, les astres et les signes zodiacaux. La deuxième partie du poème est organisée beaucoup plus simplement. Occupant les strophes 20 à 38, elle constitue un catalogue des fleuves du sud-ouest de la France, majoritairement des affluents ou sous-affluents de la Garonne (à l'exception des trois derniers, Adour, Touvre et Charente, et de la Vienne, affluent de la Loire, citée juste après le mascaret.). Il s'agit des fleuves que le poète devra convoquer pour rendre hommage au roi Charles. Ce défilé à venir est scandé à chaque strophe par l'anaphore *adsit*<sup>17</sup>, parfois remplacée par des verbes de sens équivalent (*acceleret*, v. 96 ; *migret*, v. 109 ; *consequatur*, v. 129 ; *aduolet*, v. 141). Après la Garonne, qui ouvre l'énumération, sont invités l'Eau Bourde, la Jalle, le Ciron, le Tarn, l'Auroue, la Baïse, le Lot, la Dordogne, le Dropt, la Vienne, l'Isle, la Dronne, la Corrèze, l'Adour, la Touvre et la Charente ; au centre de l'énumération, deux strophes (29-30) sont consacrées au mascaret et à ses dangers. La plupart des fleuves bénéficie d'une strophe, à l'exception de la Garonne, qui ouvre l'énumération avec presque quatre strophes, de la Dronne, qui bénéficie de deux strophes, et de la Jalle et du Ciron qui n'ont qu'un ou deux vers.

L'étude de la composition montre donc bien que si le poème de Cruseau répond à l'objectif affiché de chanter l'entrée du roi Charles IX dans la ville de Bordeaux, il s'en fixe d'autres : un but qu'il atteint en grande partie grâce au travail de la forme, s'imposer comme un poète latin n'ignorant rien de la métrique, de la composition, de la mythologie et des œuvres de ses illustres prédécesseurs, et un qui lui permet de laisser libre cours à son lyrisme, la célébration de sa région, de ses eaux et de ses richesses, point sur lequel nous allons désormais nous attarder.

#### UN OBJECTIF REEL : CHANTER L'AQUITAINE

##### *Bordeaux*

Le poème commence donc par évoquer Bordeaux, parcourue par Charles IX lors de son entrée, avant de s'élargir à l'Aquitaine. Étienne de Cruseau ne consacre à Bordeaux que quatre strophes dans lesquelles il évoque six éléments précis :

<sup>17</sup> Vers 77, 91, 101, 103, 106, 113, 121, 123, 125, 137, 145, 149, 153.

- les murailles : par souci de sécurité, la ville a très tôt réduit la surface qu'elle occupait à la période gallo-romaine. Des cent-vingt hectares indéfendables occupés au I<sup>er</sup> siècle, elle n'en conserve, dès le III<sup>e</sup>, que trente-deux, enfermés dans le rempart quadrangulaire d'un *castrum*, avec un petit port intérieur fourni par l'intégration de la Devèze au IV<sup>e</sup> siècle. Une carte issue du *Théâtre des cités du monde* montre qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, Bordeaux était toujours enserrée dans ces remparts solidement fortifiés.

- le port de la Lune : il s'agit du nom donné dès le Moyen Âge à la partie de la Garonne qui baigne Bordeaux, aussi nommée rade de Bordeaux, à cause de la forme du méandre qui évoque un croissant. L'importance du port est telle que ce croissant est intégré dans le blason de la ville et que le chiffre de Bordeaux, créé au XVII<sup>e</sup> siècle, figure trois croissants entrelacés. La devise de la ville reprend elle aussi le motif : *Lilia sola regunt lunam undas castra leonem*. Très étendu, le port de la Lune a été déterminant dans le développement de la ville comme place commerciale.

- les temples et les autels bordelais : dans son éloge de Bordeaux, Ausone ne décrit ni temples ni autels ; il évoque les murailles, le port intérieur et surtout une magnifique fontaine à laquelle il consacre les deux tiers du poème mais dont Cruseau ne dit pas un mot. Sans doute faut-il voir dans le terme *ausonias* une référence à l'antiquité de la ville.

- le *porticus Larum* : bien qu'on ne trouve pas ailleurs cette dénomination, il s'agit sans aucun doute des Piliers de Tutelle, situés un peu hors de l'enceinte fortifiée. Les quelques indications de Cruseau permettent de reconnaître ce monument imposant, d'époque romaine, sans doute du II<sup>e</sup> siècle : c'est un quadrilatère composé de vingt-quatre hautes colonnes surmontées d'une architrave et rehaussées d'un couronnement à arcades orné de caryatides. L'ensemble faisait trente mètres sur vingt et atteignait une hauteur de vingt-six mètres. L'absence de toit fait qu'après l'avoir longtemps considéré comme un temple dédié à Tutèle, déesse protectrice de la ville, on y a vu ensuite une partie du forum antique. Mais une découverte récente a fait ressurgir l'hypothèse d'un temple<sup>18</sup>. L'ensemble, déjà en mauvais état au XVI<sup>e</sup> siècle, comme le montre une gravure d'Élie Vinet<sup>19</sup>, a été rasé en 1677 par Vauban pour des raisons stratégiques.

- l'amphithéâtre ovale : c'est le Palais Gallien, un vaste amphithéâtre construit au II<sup>e</sup> siècle qui pouvait contenir quinze mille spectateurs. Il est lui aussi situé légèrement en dehors de l'enceinte. Cruseau lui consacre six vers et le décrit de manière assez précise, évoquant les sept enceintes imbriquées qui forment cinq coursives et les deux portes qui l'encadrent, constituées de parements alternés de moellons et de briques. Une autre gravure de Vinet montre l'état dans lequel il était au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Un vestige est encore visible aujourd'hui.

En peu de vers se dégage donc le tableau d'une ville puissante, dotée de grandeur, de force, et de beauté. Si Henri II et son fils Charles IX ont le pouvoir, Bordeaux est elle aussi puissante ; elle a de la grandeur ; elle sait se défendre ; et elle remonte à l'Antiquité.

18 D. Barraud, G. Caillabet-Duloum, « *Burdigala*. Bilan de deux siècles de recherches et découvertes récentes à Bordeaux », *Rome, les capitales de province (capita provinciarum) et la création d'un espace commun européen. Une approche archéologique*, [Reims], Société Archéologique Champenoise, coll. Simulacra Romae II [web], 2007, p. 239-271 ; et dans le même volume, D. Barraud, Ch. Sireix, « *Burdigala* à la lumière des nouvelles découvertes », p. 161-170.

19 Élie Vinet, *L'antiquité de Bourdeaux*, Bourdeaux [Bordeaux], par Simon Millanges, 1574, B2.

20 Élie Vinet, *L'antiquité de Bourdeaux*, Bourdeaux [Bordeaux], par Simon Millanges, 1574, B3.



*La région et les fleuves*<sup>21</sup>

À partir de la strophe 20, le poème semble s'écouler plus librement. La structure du catalogue se fait avec une fluidité qui laisse penser que Cruseau imite le mouvement des fleuves. Le poète s'appuie sur l'étymologie erronée du mot *Aquitania* qui en fait la « terre des eaux »<sup>22</sup> et dépeint une Aquitaine où l'eau est omniprésente, charriée par une infinité de fleuves, et débordant constamment de ceux-ci pour arroser les champs.

On peut dire que, dans l'ensemble, Cruseau part de Bordeaux et s'en éloigne progressivement. Il commence par la Garonne, l'Eau Bourde et la Jalle<sup>23</sup>, qui passent à Bordeaux, tandis que les derniers cours d'eau cités, l'Adour, la Touvre et la Charente, ne sont même pas des affluents de la Garonne. La taille des rivières ne semble pas avoir été un critère dans le choix car on en trouve de toutes longueurs ; mais les deux plus petites, la Jalle et le Ciron, n'ont droit qu'à deux vers, alors que la Garonne a droit à presque quatre strophes. Dans sa description des fleuves, Cruseau fait preuve de variété et d'une grande habileté dans la caractérisation des cours d'eau. Il mentionne souvent par exemple le débit de l'eau, recourant parfois aux personnifications : parmi les fleuves et rivières au cours paisible figurent ainsi la Baïse « au pas sénile » et la Touvre qualifiée de « douce » ; au contraire, la Dordogne et l'Isle sont « tumultueuses », le Dropt « écumant et vif », la Corrèze « rapide », l'Adour « bouillant » et la Charente est pourvue de « vastes tourbillons ». De manière tout aussi visuelle, Cruseau donne à voir l'aspect et la teinte des cours d'eau : la Garonne a des flots azurés, la Jalle est « limoneuse », le Tarn souille la Garonne de ses eaux rouges, le Lot est « boueux » et la Dronne est « blonde ». Il instille aussi quelques indications sur le cadre de certaines rivières : ainsi, pour le Tarn, il évoque les hautes falaises entre lesquelles il s'écoule et la chaleur pénible qui s'y accumule, que la couleur rouge des eaux vient renforcer ; pour l'Auroue<sup>24</sup> au contraire, le blanc des peupliers et le vert des prairies font plutôt ressentir une fraîcheur bienfaisante, de même que la Corrèze dont les méandres sont comparés à des bras blancs ; l'Adour se distingue des autres par les rochers et les galets qu'il charrie et polit dans son courant impétueux ; quant à la Charente, Cruseau, reprenant les mots d'Ausone, insiste sur son vaste estuaire où ses flots rencontrent ceux de l'océan et se mêlent à eux en tumultueux courants<sup>25</sup>. Pour évoquer le mascaret (v. 113-120), un « monstre hurlant » qui n'est pas sans évoquer Charybde et Scylla, Cruseau recourt à deux critères : sa rapidité et le vacarme qu'il produit, souligné par *clamosus, frendens et boanti*. Comme les monstres de l'Antiquité, le mascaret surprend et engloutit les bateliers qui n'ont

21 Il existe sur le sujet un ouvrage très intéressant écrit par Gabriel de Lurbe, *Garumna, Aurigera, Tarnis, Oldus, Durannius, Aturrus et Carantonus* (Bordeaux, Millanges, 1593). Il permet notamment de se rendre compte des libertés prises par Cruseau en matière d'onomastique. Ce dernier utilise *Gala* (comme de Marcis) au lieu de *Iala*, *Crantonus* au lieu de *Carantonus*, *Dordona* pour *Durannius*, *Lothus* pour *Oldus*, *Tuber* pour *Toluera* ou *Touuera*, et, concernant un lieu de ville, *Petrarcum* pour *Petrocorium*. Gabriel de Lurbe connaissait visiblement le poème de Cruseau.

22 *Aquitania*, v. 43 : *Sumens aquis nomenque ab illis / O Aquitania Martialis*.

23 L'association des noms *Burda* et *Gala* fait bien sûr penser au nom latin de Bordeaux, *Burdigala*, même si cela n'en est pas l'étymologie. Dans son poème intitulé *Prophonematicon, sive de aduentu Caroli IX*, Maurice de Marcis mentionne la *Burda* et la *Gala* comme enserrant la ville et constituant deux remparts naturels : *Moenia sunt triplici : Burda hinc, Gala cingit et illinc / Urbis utrumque latus*.

24 Nous supposons que *Lauurus* désigne cette rivière ; la description pourrait aussi correspondre à la Loue.

25 Ausone, *Mosella*, v. 463 : *Santonico refluxus non ipse Carantonus aestu*.

pas été assez prompts à l'éviter<sup>26</sup>. A l'exception de Périgueux, sise sur l'Isle, aucune ville d'Aquitaine n'est mentionnée ; toute la place est laissée à Bordeaux.

Au-delà de la description purement géographique, cette description des fleuves constitue, comme celle de Bordeaux, l'occasion de chanter la richesse de la région. Pour commencer, l'eau, symbole de vie, est partout : à l'eau de la mer, décrite dans la première partie dans les alentours immédiats de Bordeaux et annonciatrice de voyages et de commerce, s'ajoute celle des dix-sept rivières et fleuves évoqués qui baignent la totalité de l'Aquitaine. Beaucoup sont décrits comme puissants, dotés d'une abondance qui semble intarissable, et Cruseau mentionne par sept fois, donc pour presque la moitié des rivières, que les eaux débordent sur les rives ; mais le phénomène n'est présenté comme indésirable qu'une seule fois, à propos de la Corrèze ; le reste du temps, les crues sont un bienfait pour les terres d'Aquitaine. Notons aussi que le catalogue des fleuves s'achève sur l'invitation qui leur est faite de gonfler leurs flots, accélérer leur débit et inonder les terres (strophe 39). Cette idée d'abondance n'est pas sans rappeler la description faite par Ausone des flots de la Garonne et des fontaines débordantes qui ornent la ville dans son *Éloge de Bordeaux*<sup>27</sup>.

Ensuite, Cruseau montre bien comment l'abondance de l'eau a permis le développement d'une intense activité humaine : l'agriculture n'est jamais directement mentionnée mais elle est sous-jacente dans l'évocation de la fertilité des champs baignés par les fleuves. La navigation commerciale est signalée à propos du Tarn, dont le cours encaissé entraîne pour les marins privés d'ombrage une chaleur pénible, et de la Garonne, dont le cours large permet de transporter de nombreuses marchandises ; on ne précise pas quelle tâche effectuent les bateliers qui affrontent le mascaret, mais c'est en tout cas une activité économique, transport ou pêche. Le poète signale aussi, sur le cours du Ciron, les moulins, très nombreux sur les rivières d'Aquitaine et outils fondamentaux de la richesse.

Enfin Cruseau fait de la pêche une des grandes richesses de sa région, et les eaux qu'il décrit regorgent de poissons. Dans les deux strophes qu'il consacre à la Dronne, il décrit longuement les rives de celle-ci où sont mis à sécher les filets, les nasses et divers matériels de pêche, et la manière dont on tend les filets en travers du courant. Mais l'évocation se fait aussi dans le poème tout entier où Cruseau énumère les espèces les plus diverses, et c'est là encore pour lui l'occasion de rivaliser avec Ausone et son catalogue des poissons dans la *Moselle*<sup>28</sup>. Il cite vingt-trois espèces de poissons, dont certaines sont répétées comme la perche, signalée trois fois, et la truite, le brochet et l'alose, mentionnés deux fois. Les autres ne le sont qu'une fois. Certaines rivières semblent particulièrement riches en poissons : ainsi l'Isle contient sept espèces, la Garonne cinq, la Dordogne quatre, le Dropt trois, la Touvre deux, la Vienne et le Lot une, et rien n'est mentionné pour les autres à l'exception de la Dronne, où l'on pêche en nombre les « poissons argentés », sans plus de précision<sup>29</sup>.

26 Le mascaret est aussi évoqué par Gabriel de Lurbe, *Garumna, Aurigera...*, p. 35-36.

27 Ausone, *Ordo urbium nobilium*, 20, *Burdigala*, v. 18-35.

28 Ausone, *Mosella*, v. 85-149.

29 Gabriel de Lurbe retient bien cet aspect de l'œuvre de Cruseau et il dresse pour les fleuves et rivières qu'il décrit une liste de poissons. La Garonne abrite des truites, saumons, lotes, murènes, carpes, tanches, ablettes, goujons, barbeaux, aloses, brochets, mulets, rougets, esturgeons (p. 7) ; le Ciron, des perches et des brochets (p. 14) ; l'Ariège, des truites, des saumons, des aloses, des ablettes (p. 22) ; le Tarn, des brochets, des aloses, des barbeaux et des vandoises (p. 27) ; la Dordogne, des mulets, des brochets, des barbeaux, des carpes, des

Mais si Cruseau connaît bien les fleuves et rivières d'Aquitaine, la liste des poissons qu'il mentionne laisse un peu perplexe. Certaines des espèces peuplent bien les rivières du sud-ouest comme les truites, les perches, les saumons, le brochet, la brème, la lamproie, le barbeau, le mulot<sup>30</sup> et la tanche. L'esturgeon, qui se fait rare aujourd'hui et qui est désormais protégé, était bien présent au XVI<sup>e</sup> siècle, sous son nom de créac<sup>31</sup>. L'alose (comme la daurade, aussi mentionnée par Cruseau) est un poisson qui supporte l'eau saumâtre, et qu'on peut donc pêcher dans les estuaires, voire plus loin dans les fleuves, notamment en période de reproduction car elle aime frayer en eau douce. Rien n'empêche de les trouver, comme l'affirme Cruseau, dans les ondes de l'Isle. Mais certaines espèces seraient bien difficiles à observer dans les rivières d'Aquitaine. Ainsi, la murène, le congre, le rouget grondin et le thon sont des poissons de mer et, pour les deux premiers, ils ne peuvent vivre que dans un habitat rocheux qui leur fournit des anfractuosités où se cacher. Il est impossible qu'ils vivent dans la Garonne ou la Dordogne. On ne sait pas très bien quel animal se cache derrière le nom *Tursio*, qu'on trouve chez Pline, peut-être une sorte de requin qui ne peut de toute façon pas vivre en eau douce ; quant au dauphin, s'il peut arriver qu'il remonte la Gironde de la mer jusqu'à Bordeaux<sup>32</sup>, cela reste tout de même exceptionnel. Peut-être Cruseau a-t-il quand même choisi de le mentionner comme habitant de la Garonne pour faire pendant à Ausone, qui attribue au silure le titre de « dauphin du fleuve ». Peut-être aussi est-ce dans le même esprit qu'il mentionne l'orque à la toute fin du texte, dans la mer, comme un pendant à la métaphore de la baleine dont se sert Ausone pour magnifier encore une fois le silure mosellan. De manière générale, on peut conclure que si nombre de poissons mentionnés par Cruseau peuplent bien les rivières de la région, il ne faut pas chercher dans ce catalogue la démarche d'un naturaliste : on a plutôt affaire à un poète qui rivalise avec Ausone et à un Bordelais qui tient à illustrer devant le roi de France la richesse des rivières d'Aquitaine. D'ailleurs, contrairement à Ausone, qui offrait à chaque poisson un développement de quelques vers dépeignant l'une ou l'autre de ses caractéristiques, Cruseau se contente en général de donner un nom, le plus souvent dans une énumération. Seuls quatre des poissons réels se voient décrits en termes ausoniens : c'est le cas du saumon<sup>33</sup>, de la truite<sup>34</sup>, de la perche<sup>35</sup> et de la tanche<sup>36</sup>. Le

aloses, des anguilles, des lamproies, des saumons, des goujons, des esturgeons (p. 36) ; enfin, l'Adour héberge brochets, aloses, barbeaux, carpes, truites, saumons et esturgeons (p. 43).

30 Le mulot est une espèce euryhaline, c'est-à-dire capable de tolérer de grandes variations de salinité. Il vit principalement dans les milieux côtiers sableux et vaseux, mais il est aussi capable de pénétrer dans les eaux saumâtres ainsi que dans les eaux douces

31 L'esturgeon, disparu des eaux européennes à partir de 1940, n'était resté présent à cette date que dans les fleuves et rivières du sud-ouest, notamment la Garonne et la Dordogne. La pratique abusive de la pêche sur l'estuaire a amené l'interdiction totale de celle-ci à partir de 1982. On essaie actuellement de repeupler la Garonne et la Dordogne par des lâchers d'alevins.

32 Des dauphins ont été aperçus nageant dans la Garonne à Bordeaux en mars 2021, mais le phénomène reste rarissime : <https://www.ouest-france.fr/nouvelle-aquitaine/bordeaux-33000/bordeaux-des-dauphins-filmes-en-train-de-nager-dans-la-garonne-un-phenomene-rarissime-7190157>

33 *Aquitania*, v. 89-90 : *uiscere salmo non rutilo minus* ; *Mosella*, v. 97 : *Nec te puniceo rutilantem uiscere, salmo*

34 *Aquitania*, v. 86 : *salar stellatus undas purpureis notis* ; *Mosella*, v. 88 : *Purpureisque salar stellatus tergora guttis.*

35 *Aquitania*, v. 147-148 : *percasque mensarum potentum delicias pariens opimas* ; *Mosella*, v. 115 : *Nec te, delicias mensarum, perca, silebo.*

36 *Aquitania*, v. 128 : *Tincaque uiridis* ; *Mosella*, v. 125 : *et uirides, uulgi solacia, tincas.*

saumon est caractérisé par ses chairs rouges, *uiscere non minus rutilo* chez Cruseau, *puniceo rutilantem uiscere* chez Ausone. La truite se reconnaît à ses taches rouges, *stellatus undas purpureis notis* chez Cruseau, *purpureis stellatus tergora guttis* chez Ausone ; la perche fait les délices des gourmets, *mensarum potentum delicias opimas* chez Cruseau, *delicias mensarum* chez Ausone ; enfin la tanche est verte, *tinca uiridis* chez les deux auteurs. Cruseau n'utilise pas les vers consacrés par Ausone à l'alose, au brochet, au mullet et au barbeau. Mais lorsqu'il s'agit de parler de fleuves aquitains, il n'est pas d'écrivain qui puisse se dérober totalement à la figure tutélaire d'Ausone : tout comme Étienne de Cruseau, Maurice de Marcis et Gabriel de Lurbe font à son œuvre des allusions constantes.

Au terme de cette présentation, *Aquitania* se présente comme un hommage qui fait de Bordeaux une ville tournée vers la mer et de l'Aquitaine une région d'eaux. L'Aquitaine n'est pas un *locus amoenus*, mais un lieu riche, dédié à l'activité humaine, pourvu de tout ce dont l'homme a besoin pour vivre et y développer son activité. Parallèlement, le poème témoigne d'une volonté de laisser derrière soi le souvenir des conflits, notamment les affrontements récents que furent la révolte des Pitauds et la première guerre de religion, pour chanter l'espérance que suscite le jeune roi et la possibilité d'un avenir meilleur. Si les allusions à la poésie latine sont diverses dans le poème, c'est peut-être aux *Géorgiques* de Virgile que fait penser *Aquitania* lorsque l'on envisage non pas le détail des citations mais la tonalité de l'ensemble. Aussi riche et bien dotée que soit une région, il faut en effet que la paix y règne pour que les hommes puissent la mettre en valeur et y vivre heureux. En unissant l'éloge de l'Aquitaine et la louange du jeune roi, et en célébrant dans le même temps le retour de la paix, Cruseau fait un vœu semblable à celui de Virgile ; l'histoire a montré cependant combien les issues des deux souhaits seraient différentes.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

- CRUSEAU, Étienne de, *Ode Stephani Cruselli Burdigalensis sub aduentum Caroli ix Regis semper Augusti in suam Urbem Burdigalam*, Bourdeaus [Bordeaux], 1564 [\[en ligne\]](#).
- JOUAN, Abel, *Recueil et discours du voyage du Roy Charles IX*, Paris, Jean Bonfons, 1566 [\[en ligne\]](#).
- LURBE, Gabriel de, *Garumna, Aurigera, Tarnis, Oldus, Durannius, Aturrus et Carantonus*, Bordeaux, Simon Millanges, 1593 [\[en ligne\]](#).
- MARCIS, Maurice de, *Prosphonematicon, siue de Aduentu Christianissimi regis Caroli IX in suam urbem Burdigalam*, Paris, Thomas Richard, 1565 [\[en ligne\]](#).
- RICHARD, Thomas, *L'entrée du roi à Bordeaux, avecques les carmes Latins qui lui ont esté présentez, et au chancelier*, Bourdeaus [Bordeaux], 1565 (réédité par Ph. Tamizey de Larroque, 1882) [\[en ligne\]](#).
- THOMAS, Martin, *Cantique*, cité par Paul Courteault dans *Geoffroy de Malhyn, magistrat et humaniste bordelais (1545 ?-1617)*, Paris, H. Champion, 1907.
- VINET, Élie, *L'Antiquité de Bourdeaus*, Bourdeaus [Bordeaux], Simon Millanges, 1574.

SOURCES SECONDAIRES

- BARANOVA, T., « Le discours anti-tyrannique dans la France d'Henri II : un des sens multiples du Pasquille sur la rébellion de Bordeaux et la conduite du connétable (1548) », *Histoire, économie et société*, 2002, n°4, p. 479-500 [\[en ligne\]](#).
- BARRAUD, D., CAILLABET-DULOUM, G., « Burdigala, Bilan de deux siècles de recherches et découvertes récentes à Bordeaux », *Rome, les capitales de province (capita prouinciarum) et la création d'un espace commun européen. Une approche archéologique*, [Reims], Société Archéologique Champenoise, coll. Simulacra Romae II [web], 2007, p. 239-271.
- BARRAUD, D., SIREIX, Ch., « Burdigala à la lumière des nouvelles découvertes », *Rome, les capitales de province (capita prouinciarum) et la création d'un espace commun européen. Une approche archéologique*, [Reims], Société Archéologique Champenoise, coll. Simulacra Romae II [web], 2010, p. 161-170.
- BOUTIER, J., DEWERPE, A., NORDMAN, D., *Un Tour de France royal. Le Voyage de Charles IX (1564-1566)*, Paris, Aubier, 1984.
- DAUZAT, A., *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Paris, Klincksieck, 1978.
- EVAIN, B., « La révolte des Pitauds de 1548 : une résistance à l'État monarchique ? », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, 2023/1, n°37, p. 131-142 [\[en ligne\]](#).
- GRAHAM, V. E., MCALLISTER JOHNSON, W., *The Royal Tour of France by Charles IX and Catherine de' Medici. Festivals and Entries, 1564-1566*, Toronto, University of Toronto Press, 1979.

ANNEXE

ODE STEPHANI CRUSELLI BURDIGALENSIS SUB ADVENTUM CAROLI IX.  
REGIS SEMPER AUGUSTI IN SUAM VRBEM BURDIGALAM.

AD ILLUSTRIS[IMUM] VIRUM MICHA[ELEM] HOSPITALIUM,  
MAGNUM GALLIAE CANCELLARIUM.

BURDIGALAE, APRILIS 1564

AQUITANIA

Aurora nondum liquerat aureum  
Sponsi thorum umbram tolleret ut polo  
Cyllenius currus equosque  
Iungere cum iubet hinnientes,  
    Queis lucis almae discuteret moras. 5  
Vt lux renata est, praecipiti gradu,  
Vultu uenusto, uenit ad me, haec  
Iussa ferens tenues per auras.  
    « Fit prospero nutu, auspicio et deum,  
Vt iam fugata pestifera lue, 10  
Pulsis tenebris noctis atrae,  
Perdomitoque furore Martis,  
    Rex Carlus (unum Caelicolum domus  
Arcto fouet quem pectore) maximus  
Antiqua lustret moenia urbis 15  
Burdigalae, stationem et amplam,  
    Insignia Henrici patris optimi,  
Portusque Lunatos, ratibus bene  
Fidos, Deorum templa et aras  
Ausonias, monumenta prisca ; 20  
    Quadratam et altis conspiciat Larum  
Fultam columnis porticum, et arcubus  
Cinctam, superbum oualis inde  
Amphitheatri opus hoc uetustum :  
    Quod mille structum fornicibus micat 25  
Et quinque latis ordinibus patet,  
Cui porticus muris utrinque  
Coctilibus totidemque fulgent.  
    Vt torua seruat rupe sub ardua

Foetus Leaena, ut quo studio puer Nutritur, et matri allubescit, Carlus amat pariter Vibiscos. Signanda laetis <sup>37</sup> Idibus haec dies Albo et lapillo, qua Superi sinent Carlo cupito, olim potiri Burdigalam, populum Vibiscum. Carlus triumphum curribus aureis Ducet per Urbem, iam innumera apparant Nymphae trophaea : hic iam tenellis Virginibus labor est corollas De flore mixto texere ; caetera Mittam. Salubris quae genitrix aquae es, Sumens aquis nomenque ab illis O Aquitania Martialis, Iussu Deorum numina fluminum Nymphas tui sit sistere muneris Omnes ad undas Tethios quo Principis imperium subire Discant, adorent numen et illius. Neptunus aequor deseruit uagum ; Carlo Tridentem scepra liquit, Subdere colla iugo paratus. Iam fraena <sup>38</sup> Aeolus addidit, Clausisque regni carceribus ; timet Carli potentis nomen ingens, Aeoliamque plagam reliquit. Iam clara mundi lumina, Luna, Sol, Ignesque caeli conciliant uiam, et Luci serenae rite cedunt. Iam pluuiiae fugiunt et aestus. Iam sol adurit cornua feruidus Tauri minacis, deserit Arietem, Vlmusque pandit brachia alta, Terraque purpureos odores. Si uos Enyo continuis malis Crudelis olim fregit et insolens Foedauit humano cruore Eripiens nitidos liquores, Sperate : Carlus qui releuet malis Aduentat his uos, aequora turbida Pacata reddet, pristinumque	30     35     40     45     50     55     60     65     70
--	--

37 laetis *TdL* : laetaris 1565

38 fraena 1565 : firoenis *TdL*

Caeruleumque mari nitorem. Concha tonanti personet aequora Fac Triton, omnes ueliuoli maris Nymphas uocet, sistat madentes Nereides pelagi sorores.	75
Adsit Garumna huc, dux, pater amnium, Ortum Pyrenes montibus extrahens Multum niuosis arduisque, Tergore caeruleo potentes Qui irrorat urbes, qui uarias uehit Merces : Mosellae, non Rhodano, aut Tago Hebroque Pactoloque cedet, Hunc Acipenser amat colitque Muraena grandis ; cuius amat Salar Stellatus undas purpureis notis Ambire. Delphin gaudet undis In mediis resilire curuus.	80
Ducens choraeas uiscere dapsilis Salmoque gestit non rutilo minus. Adsit uadosus Burda Prata Pinguia qui rigat intumescens. Limosus exin sit Gala piscium Dives, secundo qui fluit aequore, Manantibus riuus utrinque Acceleret molitorque Cirus Tarnis Garumnam, quique Erythaea aqua Conspurcat, alto margine, maxime Nauatis tremendus, solis aestus Quos premit assiduo labore.	90
Laurus adsit qui undique Populis Formosus albis et uiridi fluit Ripa. Baisa adsit senilem Praecipitetque gradum, pererrans, Atque arua lambens Condomiae plagae. Thynnoque abundans adsit et aurifer Lothus lutosus ; luciorum est Impatiens tamen, idque mirum.	100
Dordona migret cumque sodalibus Sacroque iunctis foedere permeet. Vndosus ille est, Perca, Conger Lampetra <sup>39</sup> , Triglaque quem uolutant. Clamosus adsit Mascarus, aequoris Praecursor alti, fulgure promptior.	105
	110

39 lampetra 1565 : lampetta TdL



Qui sulcat undas, findit alueum, Nec Pelagi nisi notus undis :	115
Frendensque nautas saepius obruit. Captat colonos Nereidum, et facit Iis triste funus, rostra prorae ob- Vertere ni properent boanti.	120
Spumosus adsit Drottus et impiger, Quo Trissa gaudent Percaque Tursio ; Torto Vienna adsit reflexu Bramifer, uda per arua manans.	125
Adsitque praeceps Insula <sup>40</sup> , Petrarchum Agros inundans ; Lampetra, Lucius, Aurata, Barbus, Trissa, Mulus, Tincaque quem uiridis frequentant. Hunc consequatur flauicomus <sup>41</sup> Druna.	130
In cuius arcto littore licia Siccanda pendent saepe, nassae. Viminei et calami trilices. Ex hinc auarus retia linea Piscator aptat, queis trepidos trahat Argenteo pisces colore, Vnda maris quotiens recedit.	135
Corresus adsit praecipiti impetu Cursum reflectens, candida brachia Fundens, agros qui radit omnes, Imbribus assiduis timendus.	140
Feruens Aturrus Cantaber aduolet. Late ruens per saxa rotantia, Cautesque <sup>42</sup> torquens in profundo, Pinguia culta fouens tumore ; Adsitque lenis flumine concauo, Sparsisque ripis, Truttiparens Tuber, Percasque mensarum <sup>43</sup> potentum Delitias pariens opimas.	145
Adsitque uasto gurgite Crantonus. Curuo reflexu, Santonicos agros Orasque mulcens, murmure alto, In mare fluctuagum relabens. Adsint fluentum caetera Numina. Tollantque fluctus, ocyus ambulent,	150

40 Insula 1565 : insula *TdL*

41 flauicomus *ego* : flaviconus 1565 *TdL*

42 cautesque *TdL* : cantesque 1565

43 mensarum *ego* : mensuram 1565 *TdL*

Ergo intumescant, iamque inundent ; 155  
Omine Carlus adest secundo  
    Augustior, maiorque deo maris  
Neptuno, in ipsis quem mediis timet  
Neptunus undis. Orca, Pistrix,  
Deseruere mare et tremiscunt. » 160  
    Haec ore sacro dixerat aliger,  
Maiae<sup>44</sup> propago ; stelliferam inuolat  
Arcem. Exequi mox iussa Dium  
Pectore sollicito haud recuso.

ODE D'ÉTIENNE DE CRUSEAU, DE BORDEAUX,  
POUR L'ENTREE DU ROI CHARLES IX, TOUJOURS AUGUSTE, DANS SA VILLE DE BORDEAUX

AU TRES ILLUSTRE MICHEL DE L'HOSPITAL,  
GRAND CHANCELIER DE FRANCE

L'AQUITAINE<sup>45</sup>

L'Aurore n'avait pas encore quitté le lit d'or  
De son époux pour chasser l'ombre du ciel,  
Quand le Cyllénien<sup>46</sup> ordonne d'atteler  
À son char les chevaux qui piaffent et grâce auxquels

Seront dissipés les obstacles à la lumière nourricière. 5  
Quand la lumière fut réapparue, de son pas rapide,  
Le dieu aux traits charmants vint à moi,  
À travers les airs légers, et m'apporta ces ordres :

« Grâce à la faveur des dieux et à leur protection,  
Voici ce qui arrive : le fléau pestilentiel<sup>47</sup> est écarté, 10  
Les noires ténèbres de la nuit sont repoussées,  
La fureur de Mars est totalement domptée,

44 *Maiae ego* : Maie 1565 *TdL*

45 Le poème a été traduit par B. Gauvin et revu par A. Bouscharain.

46 Le Cyllénien est Mercure, fils de Maia, né sur le mont Cyllène, dans la région de Corinthe. En aucun cas ce dieu n'est lié au lever et au coucher du soleil, auxquels œuvrent la déesse Eos, l'Aurore, ou le dieu Apollon. Il s'agit ici de montrer l'impatience de Mercure à confier au poète sa mission.

47 En 1564, première année du voyage royal, une épidémie de peste toucha le sud-est de la France, notamment la région de Lyon, obligeant le cortège royal à modifier son itinéraire (J. Boutier *et alii*, *Un tour de France royal, le voyage de Charles IX (1564-1566)*, p. 145-152). Le terme peut donc être aussi bien pris avec son sens premier que comme une métaphore désignant la première guerre de religion.

Et le très grand roi Charles, à qui les dieux du ciel  
Vouent un amour unique et profond,  
Parcourt les murailles antiques de la ville 15  
De Bordeaux, et son vaste territoire,

Lieux chéris d'Henri<sup>48</sup>, son excellent père,  
Et le port de la Lune, abri sûr pour les bateaux,  
Les temples et les autels des dieux  
D'époque romaine<sup>49</sup>, antiques monuments ; 20

Il contemple le portique carré des Lares,  
Ceint d'arcs et soutenu de hautes colonnes<sup>50</sup>,  
Puis ce magnifique ouvrage antique  
Qu'est l'amphithéâtre ovale<sup>51</sup> ;

Élevé sur mille voûtes, il resplendit 25  
Et se déploie en cinq larges enceintes ;  
De part et d'autre deux portes se distinguent  
Par une alternance de rangs de briques.

Comme une lionne farouche, sous une roche  
En surplomb, veille sur ses petits, comme un enfant 30  
Est nourri tendrement par sa mère et commence  
À lui plaire : ainsi Charles aime les Vivisques.

Ce joyeux jour des Ides<sup>52</sup> doit même être marqué  
D'une pierre blanche, puisque les dieux  
Accordent au bien-aimé Charles 35  
D'être maître de Bordeaux et du peuple vivisque.

Sur son char d'or, Charles mènera son triomphe

48 Henri II, père de Charles IX, avait été retenu, enfant, pendant quatre ans comme otage en Espagne, avec son frère aîné, le Dauphin. Libérés le 1<sup>er</sup> juillet 1530 par l'intervention de la nouvelle reine, Éléonore d'Autriche, les deux frères avaient participé à l'entrée solennelle de celle-ci dans la ville, le 11 juillet. Les termes *moenia insignia Henrici* font sans doute allusion à cet épisode et à la joie qui l'accompagna car, par la suite, Henri II ne se rendit plus à Bordeaux, qu'il punit même durement par le biais d'Anne de Montmorency lors de la révolte des Pitauts en 1548. Nous remercions chaleureusement Denis Bjaï pour ses éclaircissements sur ce point.

49 Nous choisissons de rendre ainsi le terme *Ausonias* car Ausone, dans son *Éloge de Bordeaux* comme dans ses autres textes, ne mentionne ni temples ni autels ; le mot ne peut donc pas signifier « chantés par Ausone ». Sans doute Cruseau veut-il souligner par cet adjectif, qui évoque l'antique Italie, l'ancienneté de la ville et de ses monuments et leur lien avec Rome.

50 Les Piliers de Tutelle.

51 Le palais Gallien.

52 La cour demeura en Guyenne du 21 mars au 13 août 1565 ; l'entrée solennelle du roi eut lieu le 9 avril. Les Ides d'avril correspondent au 13 avril ; il y a donc un léger décalage temporel.

Par la ville, et déjà les nymphes préparent  
Des trophées sans nombre ; ici, déjà, les tendres vierges  
Ont pour tâche de tresser des couronnes 40

De mille fleurs ; mais je ne développerai pas.  
Toi qui es la mère de l'eau pure,  
Et qui tire ton nom de ces eaux,  
Ô Aquitaine de Martial<sup>53</sup> !

Sur ordre des dieux qu'il te soit accordé 45  
De convoquer les divinités des fleuves,  
Toutes les nymphes, vers les ondes de Téthys,  
Afin qu'elles apprennent à se placer sous le pouvoir

Du prince, et à adorer sa puissance.  
Neptune a quitté l'ondoyant océan ; 50  
Il a laissé le trident, son sceptre, à Charles,  
Et s'apprête à courber l'échine sous son joug.

Déjà Éole a passé les rênes <aux vents>,  
Et les prisons de son royaume sont bien closes ;  
Il craint le renom immense du puissant Charles 55  
Et a quitté la région d'Éolie.

Déjà les illustres lumières du monde, la lune, le soleil  
Et les feux du ciel facilitent sa route,  
Et le cèdent à juste titre à la lumière du jour.  
Déjà les pluies et la chaleur brûlante s'enfuient ; 60

Déjà le soleil ardent brûle les cornes  
Du Taureau menaçant et quitte le Bélier<sup>54</sup>.  
L'orme déploie ses hautes branches  
Et la terre répand ses parfums pourprés.

Si l'intraitable Ényo<sup>55</sup> vous a jadis brisés 65  
Par des souffrances continuelles,  
Et si elle a souillé de sang humain, sans retenue,  
Vos ondes, les privant de leur éclat,

Reprenez espoir : voici Charles qui arrive.  
Il vous soulagera de ces maux, 70

53 Sans doute est-ce une allusion à saint Martial (III<sup>e</sup> s.), évêque de Limoges, surnommé l'apôtre d'Aquitaine, qui aurait évangélisé Bordeaux. Mais c'est la seule référence au christianisme, ce qui la rend d'autant plus surprenante.

54 Le soleil est dans le signe du Bélier du 21 mars au 19 avril, puis passe dans le signe du Taureau jusqu'au 21 mai.

55 Ényo est une déesse de la guerre, associée à Mars.

Calmera les flots troublés et rendra à la mer  
L'éclat azuréen qu'elle avait autrefois.

Ordonne à Triton de faire résonner les ondes  
De sa conque sonore ; qu'il convoque toutes les nymphes  
De la mer aux voiliers, qu'il arrête les Néréides, 75  
Sœurs ruisselantes qui habitent l'océan.

Que vienne ici Garonne, chef, père<sup>56</sup> des fleuves,  
Qui prend sa source dans les monts des Pyrénées  
Dont les flancs escarpés sont couverts de neige ;  
Elle arrose les villes puissantes, elle porte 80

Sur son dos azuré des marchandises variées ;  
Elle le cède à la Moselle, mais pas au Rhône  
Ni au Tage, ni à l'Èbre ou au Pactole.  
L'esturgeon l'apprécie, la murène allongée y vit ;

La truite au dos constellé de taches rouges 85  
Aime à nager dans ses eaux.  
Le dauphin recourbé se réjouit  
De sauter au milieu de ses flots.

Menant ses danses, le saumon abondant  
À la chair rutilante y fait lui aussi des bonds. 90  
Que vienne l'Eau Bourde, aux nombreux gués,  
Qui dans ses crues inonde les grasses prairies.

Que vienne ensuite la Jalle limoneuse, riche en poissons,  
Qui fait couler ses eaux bienfaitrices  
Parmi les ruisseaux qui s'y jettent de chaque côté ; 95  
Qu'il accoure aussi, le Ciron bordé de moulins

Ainsi que le Tarn qui souille la Garonne de ses eaux rouges ;  
Ses rives sont hautes ; les marins le redoutent  
Plus que tout quand l'ardent soleil  
Les accable et les éprouve sans discontinuer. 100

Que vienne l'Auroue<sup>57</sup> ; son cours est embelli

56 Malgré les apparences, *Garumna, ae* est un nom masculin. Les divinités des fleuves étaient pour les Latins des dieux masculins.

57 Nous n'avons pas trouvé ailleurs le terme *Laurus*, mais il est probable qu'il s'agisse de l'Auroue, un affluent de la Garonne proche de la Baise. L'orthographe des noms de fleuves était très variable en français au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Ariège pouvant être écrite en un seul mot, Lariège, et l'Adour possédant aussi les formes Ladour ou la Dour. Dans ce contexte, il n'était pas difficile à Cruseau de latiniser l'Auroue en *Laurus*, surtout s'il

Par les peupliers blancs qui le bordent tout du long,  
Et par ses rives verdoyantes.  
Que vienne la Baise, et qu'elle presse son pas sénile,

Tandis qu'elle parcourt la région de Condom et en arrose les champs. 105  
Que vienne le Lot boueux, où les thons nagent  
En nombre, et dont les flots drainent de l'or ;  
Il n'abrite cependant pas de brochet, ce qui est étonnant.

Que la Dordogne s'avance par ici et qu'elle s'écoule  
Avec ses affluents auxquels la lie un pacte sacré. 110  
Elle est tumultueuse ; la perche, le congre,  
La lamproie et le trigle en agitent les flots.

Que vienne aussi le bruyant mascaret,  
Annonciateur de la marée montante, plus prompt que l'éclair.  
Il fend les flots, il remonte le lit de la rivière, 115  
Phénomène que seul l'océan connaît ; et dans un grondement

Il engloutit bien souvent les bateliers.  
Il saisit les colons des Néréides et leur fait une triste fin,  
S'ils ne tournent en hâte le rostre de leur proue  
Vers le monstre hurlant. 120

Que vienne le Dropt écumant et vif  
Qui plaît à l'alose, à la perche et au *tursio*<sup>58</sup>  
Que coule ici la Vienne aux tortueux méandres,  
Riche en brêmes, qui se répand dans les champs détrem pés.

Que vienne l'Isle impétueuse qui arrose 125  
Les terres de Périgueux ; la lamproie, le brochet,  
La dorade, le barbeau, l'alose, le mullet,  
Et la tanche verte en peuplent les flots.

Que s'avance après elle la blonde Dronne ;  
Sur ses rives étroites pendent des filets mis à sécher, 130  
Ainsi que des claies, des nasses,  
Des tressages d'osier et de roseau.

Le pêcheur avide y pose ses filets de lin ;  
Grâce à eux, il retire de la rivière

connaissait déjà cette rivière sous le nom de Lauroue (nous remercions là encore Denis Bjaï pour son aide sur ce point).

58 Poisson non identifié, cité par Pline dans son *Histoire naturelle* (9, 34).

Des poissons argentés tout palpitants 135  
Chaque fois que refluent les eaux de la mer.

Que vienne la Corrèze dont le cours rapide  
Se précipite en nombreux méandres et étend ses bras blancs ;  
Elle passe au ras des champs et on la redoute  
Lorsque les pluies tombent sans discontinuer. 140

Que vole par ici le bouillant Adour, né en Cantabrie.  
Il fond en larges vagues sur les rochers arrondis,  
Il roule les pierres dans ses profondeurs  
Et nourrit de ses crues les opulentes cultures.

Que vienne la douce Touvre<sup>59</sup>, mère des truites<sup>60</sup> 145  
Dont le cours est sinueux et les rives inondables ;  
Elle engendre aussi des perches,  
Opulentes délices des tables des puissants<sup>61</sup>.

Que vienne en un vaste tourbillon  
La Charente aux courbes méandreuses<sup>62</sup>, 150  
Qui baigne les champs et les terres de Saintonge,  
Et se mêle en grondant aux flots de l'océan.

Que viennent les autres dieux des fleuves  
Et qu'ils soulèvent leurs flots ; que leur débit s'accélère ;  
Qu'ils se gonflent donc, et qu'ils inondent maintenant les terres. 155  
C'est un heureux présage que Charles soit présent,

Plus auguste et plus grand que Neptune,  
Le dieu de la mer ; au sein même des flots,  
Neptune le craint ; l'orque, la *pistrix*<sup>63</sup>  
Ont quitté l'océan et tremblent d'effroi. » 160

Ainsi avait parlé le dieu ailé, fils de Maia,

59 Le nom médiéval de la Touvre est *Toluera*. Gabriel de Turbe, dans *Garumna, Aurigera...* utilise le nom *Touvera* (p. 43). Le nom *Tuber* utilisé par Cruseau, et qu'on ne trouve pas ailleurs, n'est cependant pas éloigné de Touvre, et la description correspond bien à cette rivière.

60 Cf. Abel Jouan, *Recueil et discours du voyage du Roy Charles IX* (Paris, Jean Bonfons, 1566), p. 55 : « Et dès ce lieu se fait une grosse rivière qui s'appelle la Thouvre, & va tomber en la Charente, deux lieues au dessous, laquelle est toute couverte de cygnes, bordée d'écrevisses, et pavée de truites les meilleures que l'on sçaurait manger ».

61 Cf. Ausone, *Mosella*, v. 115 : *Nec te, delicias mensarum, perca, silebo.*

62 Cf. Ausone, *Mosella*, v. 463 : *Santonico refluus non ipse Carantonus aestu.*

63 La *pistrix* (littéralement « la scie ») est chez Pline le poisson-scie (*Pristis pristis* d'après Linné, 1758) ; mais progressivement le terme en est venu à désigner un grand cétacé, voire une figure du monstre marin.

En termes sacrés ; il s'envole vers la voûte étoilée.  
Le cœur plein de zèle, je m'empresse  
D'accomplir aussitôt les ordres des dieux.